

ALGÉRIE-AFRIQUE : IMPULSER UNE NOUVELLE DYNAMIQUE AU CONTINENT

PÉTROLE

**LE BRENT
CLÔTURE À 75,96
DOLLARS**

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 5200 | Mercredi 5 février 2025 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ACCIDENTS DE LA ROUTE

**27 MORTS
ET 1 293 BLESSÉS
EN UNE SEMAINE**

RÉVISION DE L'ACCORD D'ASSOCIATION AVEC L'UNION EUROPÉENNE

L'ALGÉRIE ACCULE LES EUROPÉENS

Page 3

LE GROUPE STELLANTIS SE DÉPLOIE SUR LE MARCHÉ

**LE MODÈLE DE RÉUSSITE
À L'ALGÉRIENNE**



L'ALGÉRIE PERD UNE FIGURE MARQUANTE
DE SON HISTOIRE POLITIQUE

**DÉCÈS DE SID AHMED
GHOZALI, ANCIEN CHEF DU
GOUVERNEMENT ALGÉRIEN**

REVUE EL DJEICH :

Algérie-Afrique : impulser une nouvelle dynamique au continent

La commémoration, ce mois-ci, de la Journée nationale du Chahid vient nous rappeler à la fois les exploits héroïques et les sacrifices consentis par nos valeureux Chouhada pour la libération du pays, mais aussi l'agression barbare perpétrée par l'aviation de guerre coloniale contre le village tunisien de Sakiet Sidi Youcef, où le sang des peuples frères algérien et tunisien s'est mêlé, ainsi que l'un des crimes les plus horribles de l'histoire de l'humanité que furent les explosions nucléaires dans notre Sahara, perpétré par l'occupant à l'encontre de l'Algérie.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Un crime odieux qui demeurera, à jamais, une tache indélébile au front de la France coloniale. Ce sont là autant de stations sur lesquelles nous nous arrêterons pour convoquer les pages brillantes de la glorieuse Histoire de notre pays qui a infligé une cinglante défaite à l'occupant haineux, après une des plus grandes révolutions libératrices de l'ère contemporaine, devenue un exemple pour tous les peuples opprimés de par les principes et valeurs qui l'animaient. Une Révolution qui demeurera, pour toujours, le phare qui nous guide pour avancer avec fermeté et détermination vers un avenir radieux et prospère.

S'inspirant de ces principes immuables et des valeurs de notre glorieuse Révolution dans nos rapports avec nos partenaires, parmi lesquels le bon voisinage, l'établissement de relations amicales et de coopération dans notre environnement régional et international, l'Algérie aujourd'hui, en tant qu'acteur clé dans la réalisation de l'intégration et de la stabilité en Afrique, porte une attention particulière à l'unification des rangs sur le continent, intimement convaincue que son prolongement africain et son poids en tant que puissance régionale l'obligent à œuvrer sans relâche à la concrétisation de cette aspiration et à contribuer aux efforts visant à permettre à l'Afrique d'asseoir sa pleine souveraineté sur ses territoires et ses richesses ainsi que l'indépendance de sa décision souveraine. C'est ainsi qu'elle parviendra à se défaire définitivement des lourdes séquelles héritées du colonialisme qui est en grande partie responsable de la situation peu envieuse que vit le continent. Ceci requiert davantage de solidarité et de synergie entre les pays africains et à conférer une forte impulsion au développement global de notre continent qui réunit tous les facteurs lui permettant de s'engager résolument sur la voie du développement, du progrès et de la prospérité.

Dans ce contexte, le Conseil de sécurité a salué, le mois dernier, le rôle de l'Algérie en tant que leader africain en matière de prévention et de lutte contre le terrorisme, tout en reconnaissant pour la première fois, sur insistance de l'Algérie, le rôle fondamental joué par les différents mécanismes de sécurité africains existants. Un acquis qui représente un honneur et une reconnaissance de son rôle leader en matière de lutte contre le fléau du terrorisme et l'instauration de la stabilité et de la sécurité dans le continent africain. Cette reconnaissance accroît davantage la responsabilité de l'Algérie, en ce sens que Monsieur le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, est le porte-parole de l'Afrique s'agissant de la lutte contre le terrorisme, et à qui a échu la mission de suivre ce dossier à l'échelle du continent. Une responsabilité dont l'Algérie mesure pleinement l'importance et qu'elle endosse avec toute la détermi-



nation, l'abnégation et la constance requises. A ce titre, elle est animée d'une volonté sans faille pour tenir ses engagements envers l'Afrique, comme elle demeure profondément attachée à sa profondeur africaine en tant que choix stratégique, et ce, à travers la coopération fructueuse et étroite avec les pays africains pour répondre aux priorités de notre continent en matière de paix, de sécurité et de développement. Un choix réaffirmé par Monsieur le Président de la République dans son allocution à l'occasion de l'ouverture des travaux de la 11e session du Séminaire de haut niveau d'Oran sur la paix et la sécurité en Afrique, au début du mois de décembre 2024, en déclarant : «*En abritant cette 11e édition, l'Algérie réaffirme son engagement constant à soutenir tout effort contribuant à exprimer d'une seule et même voix nos intérêts en Afrique, promettant d'être un fédérateur qui unit et ne divise pas, un appui qui soutient et ne déçoit pas et une voix qui s'élève et ne baisse pas*

lorsqu'il s'agit de défendre les préoccupations, les causes et les aspirations de tous nos Etats réunis sous la coupole de notre organisation continentale.»

A cet égard, à la lumière d'une conjoncture régionale et internationale agitée, caractérisée par la multiplication des crises et tensions qui menacent la sécurité et la stabilité du continent, l'Algérie continue d'appeler les pays africains à consacrer le principe des solutions africaines aux problèmes africains, qui a été et restera un objectif stratégique, loin de toute ingérence étrangère ou polarisation entre grandes puissances visant à marginaliser davantage notre continent et à le confiner au bas des préoccupations internationales. Parce qu'il ne saurait y avoir de développement sans instauration de la sécurité et de la stabilité, l'Algérie, à travers l'Armée nationale populaire, veille à l'activation des mécanismes de coopération sécuritaire et à s'acquitter du rôle qui lui incombe dans son espace continental afin de contribuer à l'instauration de la

sécurité et de la paix sur notre continent en bute à des crises et tensions récurrentes. A ce propos,

Monsieur le général d'armée, Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a affirmé, dans une allocution lors d'une de ses visites dans la 4e RM : «*L'Algérie a toujours prêté main forte aux pays africains, en vue de préserver leur stabilité et leur sécurité et les accompagner dans la consolidation de leur situation sécuritaire, en privilégiant les solutions internes, le respect de la souveraineté des pays et le refus de toute forme d'ingérence dans leurs affaires internes, en sus des aides qu'elle apporte dans différents domaines, militaire, économique et humanitaire... A ce titre, l'Algérie, en dépit des vaines tentatives visant à discréditer son rôle et sa position dans le continent, demeure un facteur important dans l'équation africaine et un acteur principal dans son espace vital.*»

Ces efforts acharnés déployés par notre pays découlent de son attachement à ses principes immuables et à ses positions honorables, comme il est loisible de clairement le constater à l'aune de l'exercice de son mandat en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies. Instance au sein de laquelle elle n'a de cesse de défendre avec acharnement les intérêts de notre continent et à faire entendre sa voix ainsi que celle des peuples sous occupation, en particulier le peuple palestinien, en mettant la communauté internationale face à ses responsabilités historiques afin que force revienne au droit et que soit mis un terme à l'agression barbare dont il est victime et qui lui est imposée par la machine de guerre sioniste, particulièrement ces 15 derniers mois. Il en va de même pour ce qui a trait à la cause sahraouie, en plaidant, au niveau des différentes organisations et tribunes internationales, l'urgence de mettre un terme à l'occupation de ce territoire dès lors qu'il s'agit d'une question de décolonisation qui constitue une priorité pour l'Algérie, le continent africain et les Nations unies.

C.A.

ALGÉRIE-MOLDAVIE:

Des relations basées sur le respect mutuel

Le nouvel ambassadeur de Moldavie, M. Eugeniu Revenco, a indiqué lundi que son pays entretient des relations amicales avec l'Algérie, fondées sur les principes du respect mutuel et partageant un engagement pour la promotion des valeurs de la paix, de la sécurité et du développement durable.

«*La République de Moldavie souhaite poursuivre et élargir ses relations avec l'Algérie dans un esprit de partenariat bénéfique pour les deux pays*», a affirmé M. Revenco au terme de la cérémonie de remise de ses lettres de créance au prési-

dent de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Il a déclaré avoir eu un entretien «*très chaleureux*» avec le président de la République, axé sur des relations «*amicales fondées sur les principes du respect mutuel et du dialogue*», tout en partageant «*un engagement pour la promotion des valeurs de la paix, de la sécurité et du développement durable*».

Il a indiqué avoir également abordé avec le président de la République le renforcement des relations bilatérales de la Moldavie avec des partenaires étrangers, plus particulièrement avec l'Algérie.

«*Bien que les relations diplomatiques entre nos deux pays aient été établies il y a 30 ans, la coopération bilatérale a encore un grand potentiel à être développée*», a-t-il affirmé, ajoutant que «*nous sommes ouverts à la promotion du dialogue politique entre nos deux pays et au renforcement de la coopération bilatérale*».

L'ambassadeur moldave s'est engagé à élever, durant sa présence en Algérie, le niveau de coopération bilatérale entre les deux pays dans divers domaines.

R.N.

RÉVISION DE L'ACCORD D'ASSOCIATION AVEC L'UNION EUROPÉENNE

L'Algérie accule les Européens

Il est désormais admis que l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (UE) a fait son temps. Cet accord, conclu en 2002 et entré en vigueur en 2005, n'arrange plus les intérêts de l'Algérie qui le clame haut et fort. D'où les appels incessants à sa révision.

PAR KAMAL HAMED

Alger a, depuis plusieurs années déjà clairement signifié à Bruxelles que la révision de cet accord ; qui avantage l'UE et lèse les intérêts de l'Algérie, est devenu une impérieuse nécessité. L'UE accepte le principe de la révision de l'accord, mais traîne encore le pas pour passer à la vitesse supérieure.

Entre les deux parties, les contacts vont, en tout cas bon train. Il y'a quelques jours une délégation de l'UE a séjourné en Algérie.

Les représentants de pas moins de six ministères ont clairement indiqué aux représentants de l'UE les principales griefs de l'Algérie à cet accord conclu, pour rappel, dans un contexte politique où le pays, très affaibli après la décennie noire, n'avait pas les moyens de négocier dans les meilleures conditions pour préserver les intérêts de l'Algérie. En somme l'UE a réussi à imposer ses conditions et, bien des années après, Alger s'est rendu compte que c'était un contrat de dupes.

La délégation a rencontré des responsables de plusieurs ministères, notamment ceux des Affaires étrangères, de l'Énergie et des Mines, de l'Irrigation, de l'Industrie et du Commerce, et des Finances. Elle a également été reçue au siège de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement. Selon l'UE, cette visite visait à mener des consultations pour définir les priorités de coopération entre l'UE et



l'Algérie pour la période 2025-2027.

Le chef de cette délégation, qui a séjourné à Alger du 27 au 30 janvier a souligné l'engagement de l'UE à renforcer le partenariat entre les deux parties dans le cadre du développement d'un «Nouveau Pacte pour la Méditerranée», selon un communiqué publié sur le site officiel de l'Union européenne.

L'UE comprend certainement mieux les motivations de l'Algérie quant à la nécessité de revoir les termes de cet accord d'association. En fait l'Algérie veut renégocier l'accord avec l'Union européenne selon un « principe gagnant-gagnant ». C'est le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui insiste particulièrement sur cette renégociation.

Abdelmadjid Tebboune a souligné que la révision de l'accord « s'impose au regard de la réalité économique actuelle, sachant qu'à son entrée en vigueur, en 2005, les exportations de l'Algérie étaient basées principalement sur les hydrocarbures ».

« Aujourd'hui, nos exportations hors hydrocarbures se sont diversifiées et étendues à d'autres domaines, notamment la production agricole, les minerais, le ciment et les produits alimentaires et autres », a ajouté le chef de l'Etat. Or, tous ces produits demeurent inaccessibles au marché européen alors que l'UE exporte ses produits vers l'Algérie avec, en prime, des avantages énormes puisque les conditions tarifaires douanières sont très abordables.

C'est la pierre angulaire de cet accord et c'est ce que dénonce la partie algérienne. Face aux tergiversations de la part européenne, l'Algérie a pris des mesures restrictives visant les exportations de l'UE. Aussitôt Bruxelles a considéré que ces mesures violent les engagements de l'Algérie pris dans le cadre de l'accord d'association UE-Algérie. Pour le chef de la diplomatie algérienne, Ahmed Attaf, l'accord actuel constitue un «boulet pour l'économie nationale». Selon lui, cet accord a échoué à offrir des avantages équilibrés aux deux parties, pénalisant particulièrement l'Algérie. D'où la volonté de l'Algérie de réviser cet accord.

K. H.

L'ALGÉRIE PERD UNE FIGURE MARQUANTE DE SON HISTOIRE POLITIQUE

Décès de Sid Ahmed Ghozali, ancien chef du Gouvernement algérien

L'ancien chef du Gouvernement algérien, Sid Ahmed Ghozali, est décédé hier à

l'âge de 88 ans. Originaire de Tighennif, dans la wilaya de Mascara, il a marqué de



son empreinte l'histoire politique du pays. Né le 31 mars 1937, Ghozali a occupé plusieurs postes ministériels de premier plan.

Il a été ministre des Finances en 1988, ministre des Affaires étrangères de 1989 à 1991, et ministre de l'Irrigation en 1979. Mais c'est en tant que chef du Gouvernement, de 1991 à 1992, qu'il a le plus marqué la scène politique algérienne. Il a également dirigé la société nationale Sonatrach entre 1966 et 1979, en plus d'avoir occupé des postes importants au ministère de l'Énergie et des Mines.

Sid Ahmed Ghozali a été l'un des grands serviteurs de l'État algérien, contribuant à des réformes économiques et à la gestion des grands enjeux politiques du pays. Il a été un acteur majeur de la période de transition et des changements importants qui ont façonné l'Algérie moderne.

Sa carrière a été marquée par une grande expertise dans les secteurs de l'énergie et des finances, des domaines essentiels à la

croissance économique du pays.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a exprimé ses sincères condoléances à la famille du défunt, rendant hommage à sa contribution pour le pays.

Dans un message de condoléances, il a souligné que la disparition de Sid Ahmed Ghozali représente la perte d'un homme d'État respecté, qui a servi l'Algérie à travers de multiples responsabilités et qui a laissé une empreinte durable.

Le président Tebboune a également adressé ses prières pour que le défunt repose en paix et a exprimé sa solidarité avec la famille du défunt.

Les obsèques de Sid Ahmed Ghozali auront lieu aujourd'hui après la prière du Dohr au cimetière de Ben Aknoun à Alger. Sa mort est une grande perte pour l'Algérie, un pays qu'il a servi avec dévouement et qui se souviendra de lui comme d'une figure incontournable de la politique nationale.

RÉFORME ÉDUCATIVE EN ALGÉRIE

Le ministre de la Jeunesse milite pour renforcer l'usage de l'anglais

Le ministre de la Jeunesse chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a affirmé lundi à Bordj Bou Arreridj, au terme des travaux d'une journée d'étude sur «l'enseignement de l'anglais en Algérie, état des lieux et perspectives», tenue à l'université Mohamed El-Bachir El-Ibrahimi, «la nécessaire consolidation de l'usage de l'anglais dans les milieux de jeunes». Dans une intervention à l'occasion, le ministre a indiqué que «des efforts réels sont déployés à tous les niveaux d'instruction du primaire à l'universitaire, en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune relatives à la consolidation de l'utilisation de l'anglais en tant que langue de ce temps et de sa maîtrise dans les milieux de jeunes à l'heure des évolutions technologiques». M. Hidaoui a évoqué les efforts engagés pour améliorer l'enseignement de l'anglais en Algérie, mettant l'accent sur l'impérative coopération entre toutes les parties concernées pour atteindre cet objectif par le renforcement de sa présence à tous les niveaux d'enseignement pour assurer la capacité des jeunes à communiquer avec le monde extérieur et exprimer les causes nationales sur les scènes internationales. Il a relevé la nécessaire coopération entre plusieurs ministères dont ceux de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur outre le CSJ pour débattre des méthodes d'amélioration de l'enseignement de l'anglais, signalant à ce propos qu'il a été proposé une série d'activités et d'initiatives pour renforcer l'usage de l'anglais parmi les jeunes dont l'organisation de camps d'été éducatifs durant lesquels la communication entre les participants se fait dans cette langue ainsi que des concours d'anglais entre les établissements scolaires. Les initiatives proposées comportent également l'organisation d'un concours national d'encouragement des établissements scolaires à concourir dans les domaines de la citoyenneté et du patriotisme par l'utilisation de l'anglais avec réservation de prix aux écoliers lauréats. Les participants à la rencontre ont unanimement appelé à consolider la place de la langue anglaise dans les divers paliers d'enseignement, soulignant l'importance de sa maîtrise pour accompagner le progrès scientifique étant la langue de l'économie et du savoir.

35 NOUVEAUX DÉCÈS PAR INTOXICATION DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE

Les drames hivernaux du monoxyde de carbone



Le monoxyde de carbone ne cesse de causer des drames. En effet, chaque année, ce tueur silencieux, est responsable de plusieurs intoxications et entraîne même la mort des dizaines pour ne dire des centaines de personnes.

PAR IDIR AMMOUR

Le froid est là et les risques vont surement augmenter, surtout si les règles de sécurité élémentaires ne sont pas respectées par les utilisateurs d'appareils fonctionnant au gaz. En effet, la Protection civile l'a d'ailleurs constaté. Une recrudescence des cas de décès par intoxication au monoxyde de carbone ont été enregistrées à travers le territoire national, en lien avec l'utilisation massive des dispositifs de chauffage, suite à la vague de froid et la baisse des températures en cette période hivernale. Et les statistiques établies révèlent qu'en 2024, il a causé la mort de 114 personnes et l'intoxication de 2178 autres, sauvées

de justesse grâce à l'intervention rapide des secours. Loin d'être endigué, ce fléau persiste en 2025. Depuis le début de l'année, 35 nouveaux décès ont déjà été enregistrés, et 570 personnes ont été secourues. Rien qu'en janvier, 34 décès avaient été recensés et 554 personnes secourues, laissant entrevoir une tragédie qui se poursuit, en dépit des efforts et des avertissements des autorités.

L'absence ou l'obstruction des conduites d'aération, une mauvaise évacuation des gaz de combustion, l'installation des chauffe-bains dans les salles de bain et l'utilisation d'appareils de chauffage non conformes sont à l'origine de la majorité des incidents, note le commandant Nassim Bernaoui, sous-directeur de l'information et des statistiques à la Protection civile. En dépit des moyens mis en œuvre pour diminuer les effets de ce gaz toxique, en l'occurrence, les nombreuses campagnes de sensibilisation menées de concert entre la protection civile et plusieurs partenaires, ces dernières ne semblent pas avoir d'impact direct sur la prise de conscience par les citoyens sur la nécessité de l'utilisation des équipements qui répondent aux normes et leur installation par des professionnels. Avec les températures froides de ces derniers jours, et peut être ceux à

venir, les risques d'intoxication au monoxyde de carbone sont plus importants, puisque les chauffages tournent à fond quand négligence il y a. Situation à laquelle, les appels à la vigilance sont quotidiens, par les services de la Protection civile, pour éviter ces drames qui sont devenus le triste quotidien des Algériens lors des vagues de froid.

I. A.

RENCONTRE AVEC LES SYNDICATS

Le ministre de la Santé aborde les préoccupations des auxiliaires médicaux

Le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi, s'est réuni avec les membres du Syndicat national autonome des auxiliaires médicaux en anesthésie et réanimation de santé publique (SNAMAR-SP), dans le cadre de ses rencontres avec les partenaires sociaux, indique, mardi, un communiqué du ministère.

Lors de cette réunion qui s'est tenue, lundi, en présence de cadres de l'administration centrale, les intervenants ont soulevé une série d'observations concernant les dispositions du nouveau statut particulier du secteur, soulignant la nécessité de tenir compte «des critères essentiels de l'expérience professionnelle dans l'avancement de grade», et l'importance «de la protection juridique dans l'exercice de leurs activités».

Le ministre a affirmé que «les préoccupations soulevées s'alignent avec les objectifs du plan de prise en charge du malade», se disant «pleinement disposé à examiner toutes les observations et à les soumettre aux hautes autorités du pays». Le ministre a, par ailleurs, appelé les membres du syndicat à présenter «un rapport détaillé» concernant les insuffisances enregistrées, lors de la rencontre qui les réunira avec les membres de la commission créée à cet effet, en vue de les traiter et d'apporter des propositions supplémentaires sur les dispositions transitoires d'intégration dans les nouveaux grades.

FORMATION EN PREMIERS SECOURS

20 000 secouristes formés en 2025

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) prévoit de former plus de 20.000 secouristes en 2025, dans le cadre de son programme «Un secouriste dans chaque foyer», a indiqué, hier, le président de la commission nationale de gestion des catastrophes au sein de l'organisation, Tahar Ksouri.

Le Croissant-Rouge algérien «oeuvre à doubler le nombre de secouristes formés au niveau de ses structures à travers le pays, dans le cadre du programme 'Un secouriste dans chaque foyer' pour l'année en cours, afin d'atteindre plus de 25.000 secouristes, après avoir dépassé les 10.000 secouristes l'année dernière», a souligné M. Ksouri, dans une déclaration à l'APS, en marge de l'ouverture de la session de formation régionale pour les

formateurs en premiers secours au village méditerranéen d'Oran. Il a également indiqué que «10 sessions de formation ont été programmées pour l'année 2025, spécifiquement pour la formation de formateurs, en collaboration avec la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, dont bénéficieront environ 500 formateurs, qui se chargeront à leur tour de former les secouristes au niveau local».

De son côté, Dr Bachir Saâd, président de la commission nationale des premiers secours du Croissant-Rouge algérien, a souligné que «la première session de formation des formateurs en premiers secours de l'année 2025, qui débute aujourd'hui à Oran avec la participation de 10 wilayas de l'ouest du pays, vise à aug-

menter le nombre de formateurs en premiers secours en Algérie et à renforcer la culture des premiers secours parmi la population».

Dr Saâd a ajouté que «la session de formation, qui dure 4 jours, comprend l'acquisition par les formateurs de compétences pédagogiques sur la manière d'interagir avec les participants aux formations et de transmettre les informations dans les meilleures conditions possibles». Selon l'intervenant, l'accent sera mis, pendant la formation en premiers secours, sur les interventions et sauvetages lors des accidents domestiques, de la route, de travail et dans les espaces récréatifs et sportifs, qui sont des lieux où des incidents surviennent continuellement.

LE GROUPE STELLANTIS SE DÉPLOIE SUR LE MARCHÉ

Le modèle de réussite à l'Algérienne

Le groupe Stellantis qui regroupe le pôle automobile franco-italo-américain va se déployer dès ce mois dans l'industrie automobile. Le fait nouveau vient du modèle de Fiat avec le familial Doblo Panorama qui va séduire les clients. Le taux d'intégration propre à cette industrie va progresser de 60.000 unités actuellement à 90.000 unités en 2026.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Une nouvelle rassurante pour l'industrie automobile qui commence à révéler une performance durant les premiers mois de cette année. Le groupe italien Fiat qui fait partie du grand groupe Stellantis vise plus haut avec désormais 7 sous-traitants locaux rien que pour l'usine de Tafraoui à Oran. Cette année, la marque italienne va mettre l'accent à élever le taux d'intégration à 20% avec la collaboration d'acteurs industriels de l'acier, la peinture et le plastique comme équipements nécessaires pour tout modèle de véhicule. Selon le représentant algérien du groupe industriel Samir Cherfan « nous sommes actuellement concentrés à monter en puissance dans l'usine de Tafraoui et l'intégration locale. Il s'agit de faire de l'usine Fiat un modèle de l'industrie automobile ». Ce responsable n'exclut pas que d'autres modèles du groupe Stellantis soient promus en Algérie et les prévisions tablent sur 1 million de véhicules sur le marché africain et du Moyen-Orient qui seront mis sur le marché avec une part de marché importante pour l'Algérie à l'horizon 2030.



L'ère du montage est révolue et les concessionnaires sont tenus à réaliser leurs objectifs en tenant compte de la création d'un réseau de sous-traitants locaux avec un minimum de 30% pour chaque marque comme cela a été imposé dans le cahier de charge du ministère de l'industrie. Pour les prochaines usines, il est recommandé de créer une industrie de CKD avec des pièces moteurs et accessoires qui seront fabriqués en Algérie et de se focaliser également à travers la formation et le savoir-faire comme des engagements de la part de tous les industriels. Pour ce qui est des autres groupes dont notamment le groupe français Renault, des indiscrétions laissent planer sur le gel de ces activités et

sa reprise serait aléatoire sur son usine à Oran qui a été opérationnel en 2014 et n'a écoulé jusqu'en 2018 que 72.615 unités alors qu'il caressait l'ambition de produire au moins 75.000 unités par an. Toutefois, rien n'est sûr puisque la marque au losange est en train de réadapter son modèle de fabrication selon les dernières lois imposées par les autorités algériennes. Actuellement, l'Etat a accordé 24 agréments sur 44 concessionnaires sur le marché algérien et a procédé durant ces deux dernières années à réduire les importations du neuf dont le total importé l'année dernière ne dépasse pas les 180.000 véhicules.

F.A.

RENFORCEMENT DES RELATIONS BILATÉRALES :

Le ministre bosnien en Algérie pour explorer de nouvelles opportunités de coopération

Le ministre de l'Énergie, des Mines et de l'Industrie de Bosnie-Herzégovine, Fahrudin Laket, effectue une visite de travail en Algérie du 4 au 6 février 2025, à l'invitation du ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab. Cette visite vise à élargir les perspectives de coopération bilatérale entre les deux pays dans les domaines de l'énergie, des hydrocarbures et des énergies renouvelables, notamment dans le secteur de l'électricité, de l'énergie solaire photovoltaïque et des infrastructures associées. Elle couvre également les domaines de la recherche, de l'exploration, de l'exploitation et de la transformation des ressources minières, ce qui reflète la volonté des deux pays de renforcer leur partenariat économique et de développer leurs relations bilatérales dans des domaines d'intérêt commun. Le ministre bosnien, accompagné d'une délégation de l'entreprise nationale bosnienne d'électricité «EnergoInvest», tiendra une série de réunions avec son homologue algérien, ainsi que des rencontres avec les responsables des groupes Sonatrach, Sonelgaz et Sonarim, afin d'examiner les voies de coopération et d'échanger des expériences. La délégation bosnienne effectuera également des visites sur le terrain dans plusieurs installations énergétiques en Algérie pour se familiariser avec les capacités et les compétences nationales dans ce domaine.

R.N.

ENERGIE :

Sonatrach et Sonelgaz mènent des consultations en Italie avec plusieurs compagnies énergétiques mondiales

Les délégations des groupes Sonatrach et Sonelgaz, prenant part aux travaux de la 25e session de l'assemblée annuelle de la compagnie Baker Hughes qui se tient à Florence (Italie), ont mené une série de consultations avec plusieurs compagnies énergétiques mondiales en vue de renforcer la coopération.

Le P-dg de Sonatrach, Rachid Hachichi, et son homologue de Sonelgaz, Mourad Adjal, ont tenu, hier, avec plusieurs cadres dirigeants des deux groupes, des rencontres de haut niveau avec des responsables de grandes sociétés du secteur énergétique mondial, lit-on dans les communiqués des deux groupes publics.

Dans ce cadre, les deux délégations ont tenu une réunion avec le Pdg de Baker Hughes, Lorenzo Simonelli et débattu des voies et moyens à même d'impulser la coopération.

M. Hachichi a passé en revue avec le Pdg de Baker Hughes «l'état d'avancement du projet de renforcement du gisement de

Hassi R'Mel - phase III - étape 2, insistant sur l'importance du respect des délais fixés pour ce projet stratégique, en veillant à garantir le niveau optimal de qualité et de professionnalisme».

Les discussions ont porté également sur les moyens de consolider les relations de coopération bilatérale dans le domaine de la fabrication des équipements énergétiques, et d'explorer de nouvelles opportunités susceptibles de renforcer le partenariat futur avec Baker Hughes.

La compagnie américaine est le partenaire de Sonatrach, dans les filiales ALGESCO et APEC, spécialisées dans la fabrication d'équipements industriels et de pièces de rechange pour la chaîne de valeur des hydrocarbures, de même qu'elle contribue à plusieurs projets de développement vitaux. De son côté, M. Adjal a mis en avant, lors de cette rencontre, le renforcement de la coopération à travers deux axes principaux visant à soutenir la politique d'intégration nationale et à réduire la fac-

ture des importations. Il s'agit d'étudier les moyens d'intégrer la fabrication locale de turbines à gaz de petite taille pour répondre aux besoins du marché local, puis d'explorer les possibilités d'expansion vers le marché africain et régional.

Les potentialités de développement ont également été examinées en mettant l'accent sur le transfert d'expertises et de savoir-faire dans le domaine de la maintenance des équipements industriels et des turbines à gaz afin de permettre à «ALGESCO» d'ouvrir des marchés en Afrique, et d'établir une coopération et un partenariat avec la Société algérienne des industries électriques et gazières (SAIEG), pour la fabrication locale de pièces de rechange, dans le but d'augmenter les taux d'intégration nationale dans ce domaine. Les deux délégations algériennes ont également tenu une réunion avec le directeur exécutif des opérations du secteur des ressources naturelles de la compagnie italienne «Eni», Guido

Brusco. Cette rencontre fait suite au mémorandum d'entente signé le 31 juillet 2024 et a été consacrée au suivi de l'état d'avancement des travaux concernant le dossier de partenariat entre les trois parties (Sonatrach, Sonelgaz et Eni).

Pour sa part, M. Hachichi a évoqué avec le responsable italien les perspectives de renforcement du partenariat entre Sonatrach et Eni, «notamment en ce qui concerne les projets énergétiques communs en Algérie dans le domaine de l'exploration et de la production d'hydrocarbures et du développement des énergies renouvelables».

Le P-dg de Sonatrach a également eu d'autres rencontres avec des entreprises spécialisées dans la réalisation de grands projets dans le domaine de l'industrie gazière, à l'instar de la compagnie italienne «Saipem» et de la société japonaise «JGC», selon la même source.

R.N.

ALGÉRIE-RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Renforcer la coopération dans le domaine des énergies et des mines

Tenue au siège du ministère, cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la visite qu'effectue M. Hladik en Algérie, à la tête d'une délégation d'hommes d'affaires tchèques, et dans le cadre du Forum d'affaires algéro-tchèque tenu lundi à Alger.

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a reçu, lundi à Alger, le ministre de l'Environnement de la République Tchèque, Petr Hladik, avec qui il a examiné les moyens de développer et de renforcer la coopération bilatérale, notamment à travers l'échange d'expertises et l'exploration des opportunités d'investissement dans les projets énergétiques et miniers, indique un communiqué du ministère.

Tenue au siège du ministère, cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la visite qu'effectue M. Hladik en Algérie, à la tête d'une délégation d'hommes d'affaires tchèques, et dans le cadre du Forum d'affaires algéro-tchèque tenu lundi à Alger.

A cette occasion, les discussions, qui se sont déroulées en présence du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables,

Noureddine Yassaâ, de l'ambassadeur de la République Tchèque auprès de l'Algérie et de nombre de cadres supérieurs des deux pays, ont porté sur les moyens de renforcer la coopération bilatérale et les perspectives de son développement dans les domaines de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables, notamment après la signature, le 21 novembre 2022, de la Déclaration d'intention commune de coopération algéro-tchèque, précise le



communiqué. Les deux parties ont également évoqué "les opportunités d'investissement et les possibilités de partenariat en matière d'hydrocarbures, d'électricité et d'énergies renouvelables, en focalisant sur le développement de l'énergie solaire photovoltaïque, de l'hydrogène et de l'énergie éolienne, outre l'amélioration de l'efficacité énergétique".

Elles ont, en outre, discuté "des voies à même d'intégrer les techniques de pointe et de renforcer les capacités de fabrication locales des équipements indispensables, en sus d'élargir la coopération dans les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire", ajoute la même source.

Dans le domaine des mines, "les opportunités d'investissement et de partenariat en Algérie ont été mises en exergue, notamment en matière d'études géologiques, de cartographie, de recherche, d'exploration et d'exploitation et de transformation des ressources minières, en focalisant sur les

minéraux critiques et stratégiques". L'accent a également été mis sur "l'établissement de partenariats mutuellement bénéfiques entre les entreprises algériennes et tchèques, le transfert de connaissances et de technologie, ainsi que le renforcement des programmes de formation", selon le communiqué.

Quant à l'aspect environnemental, les deux parties ont souligné "la nécessité de renforcer la coopération en matière d'énergies propres et durables et de bénéficier des technologies modernes afin de limiter l'empreinte carbone dans les secteurs de l'énergie et des mines, insistant à cet effet sur l'importance de la mise en œuvre de projets écologiques soutenant le développement durable et préservant les ressources naturelles pour les générations futures", ajoute le communiqué.

A cette occasion, M. Arkab a affirmé que la visite du ministre de l'Environnement de la République Tchèque "illustre la volonté commune

de renforcer les relations bilatérales historiques et d'élargir les perspectives de coopération économique entre l'Algérie et la République Tchèque". Il a, en outre, mis en exergue l'importance de "définir les priorités de coopération et d'investissement dans les projets énergétiques et miniers en Algérie et à l'étranger en vue de créer des partenariats gagnant-gagnant".

A son tour, M. Hladik "s'est dit satisfait de la qualité des relations entre les deux pays, se félicitant de l'engagement de son pays à développer et à renforcer la coopération avec l'Algérie, à travers l'intensification des concertations dans les domaines économiques et commerciaux et le partage d'expertises pour hisser les relations bilatérales à des niveaux plus élevés", conclut le communiqué.

PÉTROLE

Le Brent clôture à 75,96 dollars

Les cours du pétrole ont été pris dans des vents contraires, lundi, poussés par les incertitudes autour des droits de douane voulus par Donald Trump, tout en étant contenus par le maintien du calendrier d'augmentation de production de l'Opep+.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en avril, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, a gagné 0,38% à 75,96 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en mars, a avancé de 0,87% à 73,16 dollars, après être monté jusqu'à 75,18 dollars en séance.

UN ÉVÉNEMENT CLÉ POUR L'INDUSTRIE MINIÈRE

Participation algérienne au "Mining Indaba"

La secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Énergie, chargée des mines, Karima Tafer, participe à la ville du Cap (Afrique du Sud) aux activités du salon "Mining Indaba", qui est l'un des plus grands rassemblements internationaux spécialisés dans le secteur minier au niveau du continent africain, selon un communiqué du ministère de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, publié lundi.

Tafer prend part à cet événement, qui constitue également une plateforme clé pour l'échange d'expériences et la présentation des dernières innova-

tions et technologies utilisées dans le domaine des industries minières, à la tête d'une délégation officielle comprenant des cadres du ministère, des représentants du groupe Sonarem et de l'Agence des Mines géologiques de l'Algérie, ajoute la même source. La secrétaire d'Etat participera également aux travaux du "Dialogue Afrique - Corée du Sud sur les minéraux critiques", prévu en marge de cet événement international, mardi, où seront discutées les questions stratégiques liées au développement des industries minières et au renforcement de la coopération entre les pays

africains et la Corée du Sud dans ce domaine. Cette participation s'inscrit, selon le ministère, dans le cadre de la stratégie du secteur minier en Algérie, visant à promouvoir l'industrie minière, attirer les investissements et renforcer la coopération régionale, notamment avec les pays africains. Elle vise également à valoriser les ressources naturelles et les richesses minières, ainsi qu'à exploiter les vastes potentialités dont regorge le continent, dans une perspective commune fondée sur des intérêts mutuels et l'intégration économique, selon le communiqué.

LE DIABÈTE, SELON L'OMS

En 2030, le diabète sera la 7^e cause de décès dans le monde

Le diabète est une maladie chronique qui apparaît lorsque le pancréas ne produit pas suffisamment d'insuline ou que l'organisme n'utilise pas correctement l'insuline qu'il produit.

L'insuline est une hormone qui régule la concentration de sucre dans le sang. L'hyperglycémie, ou concentration sanguine élevée de sucre, est un effet fréquent du diabète non contrôlé qui conduit avec le temps à des atteintes graves de nombreux systèmes organiques et plus particulièrement des nerfs et des vaisseaux sanguins.

Epidémiologie

En 2014, 8,5% de la population adulte (18 ans et plus) était diabétique. En 2015, le diabète a été la cause directe de 1,6 million de décès et en 2012 l'hyperglycémie avait causé 2,2 millions de décès supplémentaires. Le nombre des personnes atteintes de diabète est passé de 108 millions en 1980 à 422 millions en 2014.

La prévalence mondiale du diabète* chez les adultes de plus de 18 ans est passée de 4,7% en 1980 à 8,5% en 2014. La prévalence du diabète a augmenté plus rapidement dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Le diabète est une cause majeure de cécité, d'insuffisance rénale, d'accidents cardiaques, d'accidents vasculaires cérébraux et d'amputation des membres inférieurs. En 2015, on a estimé que 1,6 million de décès étaient directement dus au diabète et que 2,2 millions de décès supplémentaires devaient être attribués à l'hyperglycémie en 2012. Près de la moitié des décès dus à l'hyperglycémie surviennent avant l'âge de 70 ans. L'OMS prévoit qu'en 2030, le diabète sera la 7^e cause de décès dans le

monde.

Comment prévenir la maladie

Avoir une alimentation saine, une activité physique régulière, un poids normal et éviter la consommation de tabac, sont autant de moyens de prévenir ou de retarder l'apparition du diabète de type 2. Un régime alimentaire sain, l'activité physique, des médicaments, un dépistage régulier et le traitement des complications permettent de traiter le diabète et d'éviter ou de retarder les conséquences qu'il peut avoir.

Diabète de type 1

Le diabète de type 1 (précédemment connu sous le nom de diabète insulino-dépendant ou juvénile) est caractérisé par une production insuffisante d'insuline et exige une administration quotidienne de cette dernière. La cause de diabète de type 1 n'est pas connue, et en l'état des connaissances actuelles, il n'est pas évitable. Les symptômes sont les suivants: excrétion excessive d'urine (polyurie), sensation de soif (polydipsie), faim constante, perte de poids, altération de la vision et fatigue. Ces symptômes peuvent apparaître brutalement.

Diabète de type 2

Le diabète de type 2 (précédemment appelé diabète non insulino-dépendant ou diabète de la maturité) résulte d'une mauvaise utilisation de l'insuline par l'organisme. Le diabète de type 2 représente la majorité des diabètes rencontrés dans le monde. Il est en grande partie le résultat d'une surcharge pondérale et de la sédentarité. Ses symptômes peuvent être les mêmes que ceux du diabète de type 1 mais sont souvent moins marqués. De ce fait, la maladie peut être diagnostiquée plusieurs années après son apparition, une fois les complications déjà présentes. Récemment encore, ce type de diabète n'était observé que chez l'adulte mais on le trouve désormais aussi chez l'enfant. Il se caractérise par une hypergly-

cémie, c'est-à-dire une élévation de la teneur en sucre du sang, avec des valeurs supérieures à la normale, mais inférieures à celles posant le diagnostic de diabète, apparaissant pendant la grossesse. Les femmes ayant un diabète gestationnel ont un risque accru de complications pendant la grossesse et à l'accouchement. Leur risque ainsi que celui de leur enfant, d'avoir un diabète de type 2 à un stade ultérieur de leur vie augmente également. Il est très souvent diagnostiqué au cours du dépistage prénatal et non pas suite à des symptômes.

Altération de la tolérance au glucose et de la glycémie à jeun

L'altération de la tolérance au glucose et de la glycémie à jeun sont des affections intermédiaires qui font la transition entre normalité et diabète. Les personnes qui en sont atteintes sont exposées à un risque élevé d'évolution vers un diabète de type 2, même si ce dernier n'est pas inévitable.

Quelles sont les conséquences habituelles du diabète ?

Avec le temps, le diabète peut endommager le cœur, les vaisseaux sanguins, les yeux, les reins et les nerfs. Le diabète multiplie par 2 ou 3 le risque chez l'adulte de souffrir d'accidents cardiaques ou vasculaires cérébraux. Associée à une diminution du débit sanguin, la neuropathie qui touche les pieds augmente la probabilité d'apparition d'ulcères des pieds, d'infection et, au bout du compte, d'amputation des membres. La rétinopathie diabétique est une cause importante de cécité et survient par suite des lésions des petits vaisseaux sanguins de la rétine qui s'accumulent avec le temps. 2,6% de la cécité dans le monde peut être attribuée au diabète.

Le diabète figure parmi les principales causes d'insuffisance rénale.

Comment réduire la charge de morbidité du diabète ?



Prévention

On a montré que des mesures simples modifiant le mode de vie pouvaient être efficaces pour prévenir ou retarder le diabète de type 2. Pour prévenir ce diabète et ses complications, les gens doivent :

- parvenir à un poids corporel normal et le maintenir ;
- faire de l'exercice physique – au moins 30 minutes par jour d'une activité régulière d'intensité modérée. Une activité physique plus intense est nécessaire pour perdre du poids ;
- avoir un régime alimentaire sain et éviter le sucre et les graisses saturées ;
- arrêter le tabac – la cigarette augmente le risque de diabète et de maladies cardio-vasculaires.

Diagnostic et traitement

On peut poser un diagnostic précoce à

l'aide d'un test sanguin relativement peu coûteux. Le traitement du diabète impose d'avoir un régime alimentaire sain et de pratiquer une activité physique ainsi que de réduire la glycémie et les autres facteurs de risque de lésion des vaisseaux sanguins. L'arrêt du tabac est également important pour éviter les complications.

Les interventions économiques et réalisables dans les pays en développement sont les suivantes :

- le contrôle de la glycémie, en particulier chez les personnes atteintes de diabète de type 1 qui ont besoin d'insuline ;
- celles atteintes de diabète de type 2 peuvent être traitées par une médication par voie orale, mais peuvent également avoir besoin d'insuline ;
- contrôle de la tension artérielle; et
- soin des pieds.

de type 2. Il est avéré lorsque la glycémie à jeun est supérieure ou égale à 1,26 g/l à deux reprises ou supérieure ou égale à 2 g/l à n'importe quel moment de la journée. Pour le diabète gestationnel, un test différent est réalisé. Il s'agit d'une « hyperglycémie provoquée par voie orale » (HGPO), qui consiste à ingérer 75 g de glucose. Plusieurs prises de sang sont effectuées à des moments clés : avant la prise (à jeun), une heure après l'ingestion et deux heures après l'ingestion. Si une seule des valeurs dépasse les seuils recommandés, le diabète gestationnel est diagnostiqué.

Les causes du diabète de type 1

On ne sait pas précisément pourquoi cette destruction des îlots de Langerhans se produit chez certaines personnes et pas chez les autres. Il existe une prédisposition génétique. Dans le diabète de type 1, le risque se situe entre 4 et 8%, plus précisément 8% si le père vit avec un diabète, 4% si c'est la mère (30% si les deux parents le sont). Mais avec le progrès de la science, nous avons aujourd'hui plusieurs pistes expliquant la progression de cette maladie auto-immune. Elle pourrait être liée à plusieurs modifications de l'environnement et du mode de vie : accroissement de l'âge maternel à la naissance du premier enfant, type d'allaitement (allaitement au sein, lait infantile) dans les premiers mois de la vie, modification de la flore intestinale, exposition à des toxines, etc.

Les symptômes du diabète de type 1

Les signes qui doivent faire évoquer un diabète de type 1, sont les signes de l'hyperglycémie. Ces signes constituent ce qu'on appelle « le syndrome cardinal ».

Une soif intense ; Des urines fréquentes et abondantes, l'énurésie (pipi au lit) ; Déshydratation ; Une perte de poids rapide, malgré un appétit conservé ou augmenté ; Fatigue ; Une

acidocétose : la production d'acétone par l'organisme peut survenir lorsque la carence en insuline persiste. Certains signes sont liés à l'acidocétose tels que : nausées, vomissements, haleine avec une odeur fruitée caractéristique. Lorsque ces symptômes sont présents, il faut consulter un médecin sans tarder ! Le facteur le plus nettement mis en cause est à ce jour le taux d'infection par certains virus (notamment Coksachievirus B ou CVB).

Le traitement

Le corps ne fabriquant plus d'insuline, l'unique traitement est l'apport d'insuline plusieurs fois par jour : Soit sous forme d'injections ; Soit avec une pompe à insuline (traitement par pompe), externe ou implantable délivrant de l'insuline en continu.

Le diabète de type 2

Le diabète de type 2 survient généralement après 40 ans, mais de plus en plus d'adolescents et de jeunes adultes sont concernés. Le surpoids, l'obésité et le manque d'activité physique sont les principaux déclencheurs du diabète de type 2 chez les personnes génétiquement prédisposées.

Sournois et indolore, le développement du diabète de type 2 peut passer longtemps inaperçu : on estime qu'il s'écoule en moyenne 5 à 10 ans entre l'apparition des premières hyperglycémies et le diagnostic. Deux anomalies sont responsables de l'hyperglycémie :

- Soit l'insuline produite par le pancréas agit mal et on parle d'insulinorésistance ;
- Soit le pancréas fabrique toujours de l'insuline mais insuffisamment par rapport à la glycémie et on parle d'insulinopénie. Ces deux mécanismes font que le glucose ne pénètre pas dans les cellules du corps et se concentre dans la circulation sanguine.

Les causes du diabète de type 2

Il n'existe pas une cause précise mais

un ensemble de facteurs : Des facteurs génétiques : antécédents familiaux ; Des facteurs environnementaux : une alimentation déséquilibrée, la sédentarité, le manque d'activité physique, le surpoids, ou encore des facteurs de risques associés tels que la tabagisme (actif ou passif) ... Aujourd'hui ce sont les facteurs sociaux et environnementaux qui expliquent l'accroissement constant des cas de diabète et qui constituent les principales causes de diabète de type 2 en France.

Les traitements du diabète de type 2

Dans un premier temps, le traitement commence par des modifications du mode de vie : activité physique régulière, alimentation variée et équilibrée. Lorsque les mesures hygiéno-diététiques ne sont plus suffisantes, à elles seules, pour continuer à stabiliser le diabète, la prescription de médicaments adaptés devient alors nécessaire. Le diabète de type 2 évolue naturellement au fil du temps. L'augmentation progressive des antidiabétiques, des injections d'insuline peuvent être nécessaires.

Les complications liées au diabète

Le but du traitement dans les deux types de diabète est de réguler la glycémie : les hyperglycémies répétées et prolongées entraînent à long terme une altération des nerfs et des gros et des petits vaisseaux sanguins présents dans tout le corps. Une glycémie mal contrôlée peut entraîner des complications graves : cécité, atteintes des nerfs, des yeux, des reins, risques d'amputations, d'infarctus, d'accident vasculaire cérébral, de complications infectieuses, ou de troubles sexuels. Les complications chroniques du diabète se développent généralement à bas bruit. Il est donc primordial de réaliser des examens de suivi réguliers pour les dépister et envisager une prise en charge médicale adaptée.



Bronchite aiguë infectieuse

La bronchite aiguë infectieuse donne des maux de gorge et de tête, une vilaine toux, de la fièvre, des courbatures ou encore des maux de tête ! Synonyme d'inflammation des bronches, cette maladie est pourtant banale et parfaitement bénigne.

Il n'est donc pas inutile de s'affoler, une simple surveillance suffit généralement pour qu'elle disparaisse en quelques jours.

La bronchite aiguë se caractérise par une inflammation des bronches. Cette maladie résulte le plus souvent d'une infection virale, et parfois bactérienne. Les premiers signes d'une bronchite sont souvent un rhume ou une rhinopharyngite. Viennent ensuite une toux sèche, puis, dans 50 % des cas une toux grasse fait son apparition. On fait le point sur cette maladie le plus souvent bénigne.

Qu'est-ce que la bronchite aiguë ?

La bronchite fait surtout son apparition en automne et en hiver, elle arrive souvent par petites épidémies.

La bronchite aiguë se caractérise par :

- Une fièvre généralement peu élevée et variable au cours de la journée
- Des courbatures
- Un malaise général
- Une sensation de brûlure dans la poitrine au



niveau du sternum et une vilaine toux.

Il arrive d'ailleurs qu'avant la bronchite, une petite rhinopharyngite ou un simple rhume soient déjà venus vous embêter, l'infection est alors "tombée" sur vos bronches. Dans un second temps, la toux sèche devient grasse et les autres signes disparaissent.

Bronchite : un diagnostic précis nécessaire Pour diagnostiquer la bronchite, un examen clinique complet et une auscultation par le médecin sont largement suffisants. On l'oublie souvent mais une bronchite est une maladie parfaitement banale.

En revanche, elle peut être plus sévère chez des personnes asthmatiques, avec une majoration des symptômes et davantage de risques de surinfection bactérienne.

Une bronchite chez le fumeur permettra d'être

sensibilisé à la très grave broncho-pneumopathie chronique obstructive ou BPCO : une bronchite chronique aux conséquences bien plus alarmantes sur la santé que la simple épidémie saisonnière de bronchite aiguë.

Traitement

Le médecin dispose de plusieurs armes pour lutter contre la bronchite :

- Généralement virale, la bronchite ne se soigne pas avec des antibiotiques. La toux est au départ sèche et se complique souvent d'une toux grasse avec glaires en fin de parcours. Elle doit disparaître en 5 à 10 jours. Retenez que dans la majorité des cas, la bronchite évolue spontanément vers la guérison chez les enfants et adultes en bonne santé. Mais si dans un deuxième temps, les bactéries se mêlent au

jeu (fièvre persistante ou augmentée, fatigue), une réévaluation à quelques jours pourra conduire à la prescription d'antibiotiques mais il ne s'agit en aucun cas d'une obligation et d'un acte systématique.

- En revanche, si le patient est un sujet à risque (asthmatique, gros fumeur ou sujet à la bronchite chronique), il est possible que le médecin choisisse de prescrire des antibiotiques pour éviter tout risque de surinfection. De même, si le médecin traitant suspecte une pneumonie, il prescrira une radiographie pulmonaire.

- Pour traiter la bronchite, le médecin pourra vous prescrire contre la toux des antitussifs sous forme de capsules ou de solution buvable. Il existe désormais des formes sans sucre. Cependant, leur efficacité ne fait pas de consensus, notamment car chez certains patients, l'abolition du réflexe de la toux peut conduire à un encombrement bronchique. Par ailleurs, la majorité des antitussifs sont contre-indiqués chez l'enfant de moins de 2 ans.

- Contre la fièvre, il pourra vous prescrire des antipyrétiques comme le paracétamol ou l'ibuprofène.

- Si le nez coule ou s'il est bouché, des gouttes pour désinfecter la cavité nasale peuvent être utiles.

- Enfin pour le confort du patient, des fluidifiants bronchiques peuvent être éventuellement prescrits en fin de parcours pour la toux grasse. Là encore, leur efficacité ne fait pas l'unanimité. Une bonne hydratation est nécessaire pour fluidifier les mucosités.

Hypotension : Astuces au quotidien

Si l'hypotension est à l'origine de symptômes, vous devriez en premier lieu essayer de stimuler votre circulation sanguine en menant une vie saine. Les mesures non médicamenteuses suivantes augmentent la pression artérielle, soulagent les symptômes et préviennent les étourdissements. Grâce à quelques astuces simples et en changeant vos habitudes quotidiennes, vous pouvez parvenir à augmenter légèrement votre pression artérielle. Si ces mesures sont insuffisantes, des médicaments peuvent être utilisés pour stimuler le système circulatoire. Seuls dans de très rares cas, une maladie sévère se cache derrière l'hypotension.

Recommandations nutritionnelles Utilisez plus de sel

En augmentant votre consommation de sel de table, une quantité accrue de liquide est retenue dans l'organisme, ce qui cause une augmentation de la pression artérielle. Le sel est particulièrement utile le matin (en consommant par ex. du pain et du beurre salé, des bretzels ou un petit déjeuner anglais). Vous devriez uniquement adopter un régime pauvre en sel en cas de grossesse, si une insuffisance cardiaque se développe ou en cas d'altération sévère de la fonction rénale. Plus la quantité de liquide circulant dans les veines est importante, plus la pression artérielle est élevée. Ainsi, buvez au moins deux à trois litres de liquide (non sucré) par jour, comme de l'eau, des jus de fruit dilués ou des tisanes de fruits ou de plantes. Évitez de consommer trop de thé noir et de café et rappelez-vous que vous devriez boire plus de trois litres par jour par temps chaud.

Évitez l'alcool

L'alcool favorise les troubles circulatoires par différents mécanismes. Lentement mais sûrement, l'alcool détruit les petits nerfs qui devraient contracter les vaisseaux sanguins lors du passage à la position debout. De plus, l'alcool perturbe la régulation de l'équilibre dans le tronc cérébral et le cervelet et il réduit la performance du cœur (cardiomyopathie alcoolique). L'alcool augmente également



l'excrétion de liquide. Il est donc essentiel d'éviter l'alcool si vous souffrez de symptômes sévères causés par l'hypotension !

Consommez de petites portions de nourriture, mais plus souvent

Les repas copieux entraînent une concentration du sang dans le tractus digestif. Les symptômes de l'hypotension sont particulièrement évidents au cours de la première heure suivant les repas. Consommez plutôt plusieurs petites portions réparties tout au long de la journée. La consommation d'un expresso (ou d'un café) ou de quelques sucreries aide certaines personnes à ne pas s'affaler après le repas.

Caféine

Une tasse de café prise au bon moment peut stimuler la circulation sanguine, mais malheureusement jamais pour très longtemps. Sur une courte durée uniquement, la caféine agit sur les récepteurs impliqués dans le contrôle de la pression artérielle. Boire du café à longueur de journée n'est pas non plus la bonne solution. En cas d'excès de caféine, les récepteurs font l'objet d'une régulation négative et l'expresso n'a pratiquement plus d'effet. A la place, la pression artérielle baisse encore plus

lorsque l'organisme est privé de café. Une tasse de thé vous maintient éveillé plus longtemps car la caféine (théine) présente dans le thé forme un complexe avec les tanins du thé ; les effets du thé sont alors déployés plus lentement. Le taux de caféine varie moins que dans le café ; la pression artérielle réagit plus lentement. Par contre, si vous buvez une tasse de thé régulièrement, votre organisme s'habitue également à la caféine.

Autres stimulants

Les autres stimulants, comme le guarana, les boissons énergisantes ou le vin mousseux, fonctionnent selon le même principe. Ils agissent très bien sur la pression artérielle pour une courte période, mais ils ne sont pas capables d'améliorer la situation durablement. De plus, la teneur élevée en hydrates de carbone des boissons énergisantes résulte en une accumulation importante du sang dans la cavité abdominale chez les personnes sensibles, ce qui ne fait qu'abaisser la pression artérielle encore davantage.

Jets froids d'eau

Le kneippisme, tel que la marche dans l'eau et les jets d'eau froide, augmente la pression artérielle en stimulant le système nerveux sympathique. De brèves douches froides aident à

surmonter la fatigue le matin. L'utilisation d'une brosse de massage sous la douche améliore également la circulation sanguine. Au contraire, les bains chauds sont la pire des choses que vous puissiez faire à votre circulation : ils diminuent la pression artérielle et augmentent les vertiges et les chutes lors du passage à la position debout. Prenez donc toujours une douche froide après un bain. Pratiquez également des massages en dehors de l'eau pour stimuler la circulation sanguine. Dormez avec la partie supérieure de votre corps surélevée (utilisez deux à cinq coussins supplémentaires pour augmenter la surélévation de la tête de 20 à 45 degrés). Cette mesure permet de prévenir toute hypertension durant la nuit, pour éviter que des quantités excessives d'eau soient éliminées. Les étourdissements matinaux seront moins fréquents. Les évanouissements sont souvent précédés de signes avant-coureurs, comme les vertiges, la tachycardie ou la transpiration. Soyez attentifs à de tels signaux de votre corps et asseyez-vous, agenouillez-vous ou accroupissez-vous avant que la pression artérielle ne chute trop et que ce soit le trou noir. En pratiquant un sport d'endurance à intervalles réguliers, la pression artérielle n'augmente pas beaucoup, mais le corps apprend à gérer les fluctuations de pression artérielle. Les symptômes s'atténuent alors nettement. Lorsque la pompe musculaire dans les mollets est stimulée, le sang est pompé des jambes vers le cœur. Ainsi, ne restez pas immobile trop longtemps mais mettez-vous sur la pointe des pieds et redescendez ou promenez-vous. Vous pouvez obtenir un effet bénéfique similaire en faisant de la gymnastique des pieds ou en faisant des rotations avec vos pieds lorsque vous êtes assis. Si vous croisez les jambes, vous vous exposez à une stase sanguine dans les jambes. Si le fait de vous mettre sur la pointe des pieds et redescendre est insuffisant et si les visites guidées de musées font partie de vos loisirs préférés, sachez qu'il existe de petites chaises pliantes très légères et faciles à manipuler.

CONSTANTINE, AGRICULTURE

Plus de 100.000 arbres fruitiers prévus pour 2025

La Direction des services agricoles de la wilaya de Constantine a annoncé un projet visant à planter plus de 102.640 arbres fruitiers de différentes variétés dans les communes de la wilaya au cours de l'année 2025.

Dans une déclaration à l'agence APS, Mabrouk Krendi, ingénieur agronome au sein de la même direction, a indiqué que ce projet, qui couvre une superficie de 500 hectares, est inscrit dans le cadre du programme national de plantation d'arbres fruitiers. Il comprend des variétés d'oliviers telles que "Chamlal" et "Sigoise", ainsi que des figuiers, des amandiers et des caroubiers.

Le financement de cette opération sera pris sur le budget de la wilaya, et l'importance de cette initiative réside dans son rôle de soutien au secteur agricole et dans le développement de la culture



des arbres fruitiers, qui ne nécessitent pas de sols de haute qualité, ce qui contribue à valoriser les terres en friche et à augmenter la production de fruits. De son côté, Fouad Mezich, président de la branche agricole de la

commune de Constantine, a souligné qu'une fois arrivées à maturité, ces plantations offriront un revenu supplémentaire aux agriculteurs, en plus de jouer un rôle dans la protection des terres agricoles contre l'érosion et l'en-

vahissement. Les responsables du projet espèrent que cette initiative contribuera à renforcer la production agricole locale et à soutenir le développement durable du secteur agricole dans la wilaya de Constantine.

BLIDA

Nouveau plan de circulation pour alléger la congestion routière

Dans le but d'améliorer l'organisation de la circulation et de réduire les embouteillages dans la ville, les services de la wilaya de Blida ont annoncé la mise en place d'un nouveau plan de circulation à partir de ce mercredi, à partir de 6 heures du matin.

Selon l'APS, le nouveau plan vise à réorganiser la circulation des véhicules en transformant certaines routes en sens unique, afin de faciliter les déplacements et de réduire les congestions routières.

Parmi les principaux changements attendus, figure la modification de

l'orientation de certaines routes, telles que la rue Amara-Youcef passant par la rue Mohamed-Boudiaf jusqu'à la rue Kritli-Mokhtar. Le sens unique sera également adopté dans plusieurs rues et intersections principales et secondaires, telles que la rue 11-Décembre, la rue Larabi-Tebessi et la rue Mohamed-Ouali.

La rue 11-Décembre connaîtra une nouvelle organisation avec une circulation dans les deux sens, avec deux voies réservées aux véhicules venant de la rue Mustapha-Ben Boulaid vers la rue Zebanah, et une voie dans l'autre sens. Dans le cadre de la mise en

œuvre de ce plan de circulation, des mesures spéciales ont été prises par les services de sécurité de la wilaya de Blida pour renforcer la surveillance des points où des changements auront lieu. Des opérations de sensibilisation seront menées auprès des citoyens dans les différents points concernés pour garantir leur respect des panneaux de signalisation, dans le but d'éviter les accidents de la route ou les embouteillages.

La cheffe du bureau de communication de la Sûreté de la wilaya de Blida, la commissaire de police Amal Hachimi, a confirmé que plus de 450

panneaux de signalisation seront installés à différents points, dont des panneaux interdisant le stationnement et des panneaux de direction pour les véhicules. De plus, certains points d'arrêt seront modifiés afin d'éviter les embouteillages sur les routes où les véhicules stationnent des deux côtés. Des campagnes de sensibilisation et d'information seront organisées dans les rues et routes concernées pour informer les citoyens et les visiteurs de la ville sur ces changements et les sensibiliser à l'importance du respect des nouvelles règles de circulation pour garantir une fluidité du trafic.

OULED DJELLAL

Rebiga insiste sur l'importance d'honorer les artisans de la glorieuse épopée de Novembre

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga, a souligné, lundi à Ouled Djellal, "la nécessité d'honorer les artisans de la glorieuse épopée de Novembre".

Dans une allocution prononcée à l'occasion de la commémoration du 64^e anniversaire de la bataille d'Oued Dhiab à Kaf Nsour (Djebel Bouk'hil), dans la demeure du Moudjahid Djemoui Boudhina qui a pris part à cette bataille, dans la commune de Doucen, le ministre a affirmé que l'Algérie, tout en s'acheminant vers le progrès et la prospérité sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune,

mène une "bataille cruciale" sur la voie du développement national. Cela doit inspirer les jeunes Algériens à "hisser le seuil de l'ambition pour réaliser les objectifs de construction et de renouveau et parachever avec confiance, conscience, volonté, savoir et travail, le processus de construction rêvé par nos valeureux martyrs".

L'Algérie d'aujourd'hui est "imprégnée de l'esprit de Novembre et de ses nobles valeurs, de la profondeur des principes et des significations contenues dans son éternelle Déclaration, ainsi que de la loyauté envers ceux qui ont emprunté les chemins de lumière, de vérité et de vertu", a-t-il

ajouté. Il a également déclaré que "l'Algérie, qui a mis en place, aujourd'hui, de solides passerelles avec les partenaires internationaux, est respectée par la communauté internationale pour ses positions fermes et ses initiatives judicieuses et a son mot à dire dans les forums régionaux internationaux".

D'autre part, après avoir écouté un exposé présenté par le directeur des équipements publics, Hamza Salem, sur le projet de réalisation du nouveau siège de la Direction des Moudjahidine d'Ouled Djellal, le ministre a souligné "l'importance de la prise en charge des symboles de la

glorieuse Révolution, notamment les Moudjahidine", appelant à la mise en place de structures d'accueil pour rapprocher ces derniers des administrations et des différents secteurs.

Lors d'une visite du musée du Moudjahid et d'un projet de restauration du carré des Chouhada au chef-lieu de wilaya, M. Rebiga a indiqué qu'il était "nécessaire d'accorder toute l'attention voulue aux monuments commémorant les sacrifices des Martyrs", avant de poser la première pierre d'une polyclinique à la cité "Ennadjara" d'Ouled Djellal et d'honorer un certain nombre de Moudjahidine de la région.

CRISE SÉCURITAIRE AU SAHEL

La résolution nécessite une réponse politique à multiples facettes

La résolution de la crise grandissante au Sahel nécessite "une réponse politique à multiples facettes", a affirmé, lundi à Alger, Alex Vines, directeur du programme Afrique au sein du think tank britannique Chatham House, soulignant la nécessité d'engager une "nouvelle réflexion" dans ce sens.

"Une stratégie efficace pour stabiliser la région devrait, donc, donner la priorité à la réponse humanitaire et aux projets de développement de petite envergure, à l'échelle sous-nationale, dans les zones touchées par l'insécurité", a-t-il souligné lors d'une conférence organisée par l'Institut diplomatique et des relations internationales (IDRI) sous le thème "L'Afrique de l'Ouest et le Sahel : lutter contre le terrorisme, les coups d'Etat et l'instabilité".

Selon M. Vines, les efforts pour contrer le radicalisme qui vont au-delà de la simple réponse sécuritaire "ont déjà montré leur efficacité et doivent être soutenus".

Des approches ont déjà été mises en œuvre, a ajouté ce chercheur, citant l'exemple de la Côte d'Ivoire qui a lancé, en 2022, son "Programme spécial du Nord", qui allie une présence sécuritaire traditionnelle à des investissements dans les infrastructures publiques et des programmes sociaux pour les jeunes sans emploi du nord du pays.

Il a salué, à ce titre, les efforts de



Alex Vines

l'Algérie en matière de lutte contre le terrorisme et son rôle "important" au Conseil de sécurité de l'Onu, ainsi que ceux du Mozambique qui "offre un exemple de stabilisation post-conflit réussi", obtenu grâce à "la combinaison du désarmement et de la démobilisation", associée à la résolution de problèmes de longue date liés à la marginalisation politique et à l'inégalité. Par ailleurs, ce chercheur juge "essentiel" de "revitaliser" le contrat social en s'attaquant aux problèmes et en proposant des améliorations des conditions de vie et du mode de gouvernance.

Il a, en outre, critiqué la "militarisation quasi-totale" de la politique sahélienne par des acteurs extérieurs tels que la France, soutenant que son approche a été "contre-productive"

dans la lutte contre la violence dont les causes profondes sont "la marginalisation et la pénurie".

Pour M. Vines, si l'insécurité s'est répandue dans la majeure partie de la région du Sahel et en Afrique de l'Ouest, c'est parce que la région était déjà confrontée à la fragilité, aggravée par une convergence de défis, notamment le changement climatique, les changements démographiques et les défaillances de la gouvernance, qui entravaient un développement équitable et la croissance économique.

"Malgré son potentiel économique, le Sahel est la région du monde qui connaît le plus grand nombre de conflits armés et de crises. Il est juste de dire que la région abrite un arc d'instabilité ou une ceinture de coups d'Etat, qui s'étend de l'océan

Atlantique à la mer Rouge, avec des conflits armés et des crises multidimensionnelles qui continuent d'affecter", plusieurs pays, a-t-il souligné, précisant que cette situation a entraîné le déplacement d'environ sept millions de personnes.

Relevant que le terrorisme se développe dans certaines régions d'Afrique à un rythme "alarmant", ce chercheur estime que le maintien de la paix traditionnelle des Nations unies n'est "pas compatible" avec les défis du terrorisme asymétrique et transnational auxquels l'Afrique est confrontée aujourd'hui.

Il a mis l'accent, ainsi, sur l'importance d'aborder les dimensions "régionales et transnationales" de la crise de la sécurité et de la démocratie en Afrique de l'Ouest.

FRANCE

Proposition de loi visant à restreindre l'accès des produits agricoles importés du Maroc

Une proposition de loi visant à restreindre l'accès des produits agricoles importés notamment du Maroc, jugés non-conformes aux normes de l'Hexagone, sera bientôt discutée à l'Assemblée française sur fond de discordes concernant les accords commerciaux entre le Maroc et l'Union européenne (UE), selon des médias locaux.

Alors que la droite française veut durcir l'accès des produits agricoles importés en France sous prétexte de concurrence déloyale, le député LR Antoine Vermorel-Marques a déposé, le 3 décembre dernier, une proposition de loi qui sera discutée, le 6 février, à l'Assemblée française, a indiqué la source, précisant que le texte vise à "interdire l'importation de produits

agricoles non autorisés en France".

L'auteur du texte s'est plaint de "l'injustice" que subiraient les agriculteurs français face aux produits importés ne respectant pas les normes françaises. Allusion faite à la loi EGALIM qui interdit la vente de produits agricoles ou de denrées alimentaires qui ne sont pas autorisés à la production ou à la vente en France.

"Cependant, cette interdiction ne concerne que la vente, et non l'importation", rappelle le député au préambule de la proposition de loi.

Ce dernier veut appliquer la loi EGALIM sur les produits importés, en l'occurrence ceux en provenance du Maroc jugés non-conformes aux normes de l'Hexagone. Ce qui pourrait, selon le député, compenser 10

milliards d'euros de manque à gagner pour les agriculteurs français.

"Il est interdit d'importer en vue de la consommation humaine ou animale des denrées alimentaires ou produits agricoles pour lesquels il a été fait usage de produits phytopharmaceutiques ou vétérinaires ou d'aliments pour animaux non autorisés par la réglementation européenne ou ne respectant pas les exigences d'identification et de traçabilité imposées par cette même réglementation", dispose le texte cité par "L'Opinion".

Le texte ne cite pas nommément l'origine des produits ciblés, mais son auteur a d'ores et déjà fait allusion aux tomates marocaines dans une interview précédente accordée, le 14 janvier, au journal "Le Progrès".

"On peut citer par exemple la tomate, qui est traitée avec un pesticide interdit depuis quinze ans en France", a-t-il expliqué en évoquant ce sujet.

Selon lui, il y aurait, sur la base de rapports sénatoriaux, 10 à 25% de produits agricoles importés qui ne respectent pas les normes sanitaires en vigueur. Les polémiques liées à la concurrence déloyale surgissent de plus en plus souvent dans le débat politique en France sur fond de la colère des agriculteurs français qui ont plusieurs fois manifesté pour contester la politique agricole de l'UE et les accords de libre-échange. Les convois des produits marocains ont plusieurs fois été saccagés par des agriculteurs en colère.

R. I. /Agences

USA

Trump entame son mandat avec une série de décrets controversés et audacieux

Le président américain Donald Trump a commencé son nouveau mandat avec une série de décrets exécutifs qu'il a signés immédiatement après avoir pris officiellement ses fonctions à la Maison-Blanche, succédant à Joe Biden.

Ces décisions ont été largement commentées, certains les qualifiant de « historiques » et d'« emblématiques », car elles touchent à des domaines sensibles tels que l'immigration, les droits des minorités, l'économie et la politique étrangère.

Lors de son discours inaugural, Trump a annoncé que les États-Unis entamaient ce qu'il a qualifié de « nouvel âge d'or », promettant des mesures qui, selon lui, permettraient au pays de prospérer à nouveau. Il a également assuré qu'il mettrait en œuvre des actions qui renforceraient la position économique et géopolitique de l'Amérique. Voici un aperçu des principales mesures qu'il a prises dès ses premières heures au pouvoir :

Abrogation du droit de la nationalité par naissance

Trump a signé un décret mettant fin à la pratique de l'acquisition automatique de la nationalité américaine pour les enfants nés sur le sol américain de parents sans statut légal. Ce droit, garanti par la Constitution des États-Unis, avait été confirmé par la Cour suprême depuis plus de 125 ans.

Retrait de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)

Le président a également signé un décret annonçant le retrait des États-Unis de l'Organisation mondiale de la santé. Il a justifié cette décision par une gestion défectueuse de la crise du COVID-19 et des autres urgences sanitaires mondiales, estimant que l'OMS n'avait pas pris les mesures adéquates face à ces défis.

Déclaration d'état d'urgence aux frontières

Dans un souci de réduire l'immigration illégale, Trump a déclaré un état d'urgence national sur la frontière sud des États-Unis, signant un décret pour renforcer la sécurité frontalière et freiner l'arrivée de migrants illégaux.

État d'urgence dans le secteur énergétique

Un autre décret a déclaré un état d'urgence dans le secteur de l'énergie,



dans le but de réduire les coûts énergétiques et d'accroître la production nationale d'énergie, une démarche qui, selon Trump, devrait également permettre de lutter contre l'inflation.

Annulation des sanctions contre les colons israéliens

Trump a annulé les sanctions imposées par l'administration Biden contre des colons israéliens responsables d'actes de violence contre des Palestiniens en Cisjordanie.

Changement de nom du Golfe du Mexique

Le président a signé un décret ordonnant de rebaptiser le Golfe du Mexique en « Golfe de l'Amérique ». Ce changement faisait partie de ses engagements de campagne et a été officiellement mis en œuvre.

Retrait de l'accord de Paris sur le climat

Trump a signé un décret pour retirer les États-Unis de l'accord de Paris sur le climat pour la deuxième fois, une décision qui s'oppose aux efforts internationaux visant à combattre le réchauffement climatique, marquant ainsi un affront aux politiques environnementales mondiales.

Pardon pour les assaillants du Capitole

Le président a également accordé des pardons à 1500 personnes liées à l'attaque du Capitole en janvier 2021, une démarche controversée qui a suivi sa défaite électorale face à Biden.

Annulation de la sortie de Cuba de la liste des États terroristes

Trump a annulé la décision prise par Biden de retirer Cuba de la liste des pays soutenant le terrorisme, une mesure qui avait été prise dans le

cadre d'une initiative de l'Église catholique pour obtenir la libération de prisonniers politiques cubains.

Prolongation de l'existence de TikTok

Trump a signé un décret accordant à l'application TikTok un délai de 75 jours avant de potentiellement l'interdire, tout en proposant que les États-Unis en achètent 50 % de l'application pour protéger les intérêts de sécurité nationale.

Retour sur les droits des LGBTQ+

Le président a annulé les décrets exécutifs précédents qui avaient renforcé les droits des personnes LGBTQ+ et des transgenres, réaffirmant son engagement à ne reconnaître que deux genres : masculin et féminin.

Attaque contre « l'État profond »

Trump a signé un décret visant à enquêter sur les activités des agences fédérales sous l'administration Biden, en particulier celles impliquées dans des actions perçues comme des abus de pouvoir contre ses partisans. Ce décret exige une réévaluation des pratiques de « militarisation » des autorités fédérales.

Abrogation de la législation en faveur des minorités raciales

Trump a abrogé une série de décrets visant à améliorer la situation des minorités raciales, notamment des Afro-Américains, des Latinos, des Amérindiens et des Asiatiques, affirmant que la politique de l'administration Biden favorisait des mesures de discrimination positive qu'il jugeait injustes.

Mesures de secours pour les Américains

Face à l'augmentation des coûts de la

vie, Trump a ordonné que des mesures de secours soient prises pour alléger la situation des Américains, notamment en réduisant les réglementations climatiques coûteuses et en augmentant l'offre de logements.

Suspension du programme de réinstallation des réfugiés

Trump a suspendu le programme de réinstallation des réfugiés pour une période de quatre mois, dans le but de revoir les politiques d'immigration.

Arrêt de l'aide au développement

L'administration Trump a décidé de suspendre l'aide au développement international pour une période de 90 jours, afin d'évaluer l'efficacité des programmes en cours.

Réduction de la taille du Gouvernement

Le président a annoncé la création d'un groupe consultatif chargé de réduire les effectifs de l'administration fédérale, entraînant des suppressions massives de postes au sein des agences gouvernementales.

Gel des embauches dans la fonction publique

Trump a signé un décret gelant les nouvelles embauches dans la fonction publique fédérale et limitant la mise en place de nouvelles réglementations.

Exploration pétrolière en Alaska

Trump a annulé une interdiction imposée par Biden concernant l'exploration pétrolière en Alaska, soulignant que l'Amérique devait favoriser l'exploitation de ses ressources énergétiques nationales.

Fin de la censure fédérale

Trump a signé un décret visant à restaurer la liberté d'expression en ligne, dénonçant la censure des voix conservatrices par les grandes entreprises de technologie sous prétexte de lutte contre la désinformation.

Ces décrets, qui touchent à de nombreux aspects de la vie politique, sociale et économique américaine, ont immédiatement déclenché une série de réactions, des partisans de Trump les saluant comme des avancées importantes pour le pays, tandis que ses détracteurs les considèrent comme des mesures polarisantes et potentiellement divisives. Le mandat de Trump semble ainsi débuter sur un ton radical, visant à renforcer ses bases électorales tout en provoquant de vives controverses tant sur la scène nationale qu'internationale.

R. I. /Agences

RÉOUVERTURE DU STADE NELSON-MANDELA

Baraki soulage le 5-Juillet !

La Ligue professionnelle de football a programmé la rencontre entre l'USMA et son visiteur l'Union de Khenchela au stade Nelson-Mandela de Baraki, dans le cadre de la régularisation du calendrier de la 13e journée de la Ligue 1, après la fermeture temporaire du stade 5-Juillet pour sa préparation en vue de la finale de la Supercoupe entre le Mouloudia d'Alger et le Chabab de Belouizdad. Cette décision a soulagé les clubs algérois, en particulier ceux participant aux compétitions continentales, après la détérioration de la pelouse du complexe olympique ces derniers jours.

PAR HAMROUCHE MOUNIR

Le stade Nelson-Mandela revivra après sa fermeture suite au match entre le Mouloudia d'Alger et le Mouloudia d'Oran, dans le cadre de la 4e journée de la Ligue 1, où la pelouse avait présenté de graves problèmes dus au manque d'entretien régulier. Ce problème a été particulièrement remarqué lors de plusieurs matchs, dont celui entre le Mouloudia d'Alger et le club libérien Watanga, lors du premier tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique, qui a donné une mauvaise image de l'état de l'enceinte. Cela a poussé le ministère des Sports à fermer le stade et à procéder à sa réhabilitation afin qu'il soit prêt pour les différentes compétitions sportives, qu'elles soient nationales ou africaines, dans lesquelles le Mouloudia d'Alger et l'USMA participent en Ligue



des champions et en Coupe de la Confédération africaine de football. En revanche, le Chabab de Constantine ne rencontre pas de problème d'accueil grâce à la pelouse du stade Chahid Hamlaoui, qui est en excellent état. La mauvaise qualité du terrain du stade Nelson-Mandela a poussé le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, à déplacer les matchs des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2025) des Verts hors de la capitale algérienne, vers les villes d'Oran, Annaba et Tizi-Ouzou, où le staff technique a finalement choisi le stade Hocine-Aït Ahmed à Tizi-Ouzou comme nouveau domicile de l'équipe nationale, après avoir été impressionné par cette enceinte, considérée comme l'une des plus belles du continent africain.

La réouverture du stade Nelson-Mandela permettra de soulager le stade olympique 5-Juillet, qui a accueilli de nombreux matchs ces derniers mois, tant en Championnat local qu'en compétitions africaines, ce qui a affecté la qualité de sa pelouse ces derniers jours. Le stade accueille quatre clubs, à savoir le Mouloudia d'Alger, le Club Paradou, le Chabab de Belouizdad et l'Union de la

Médina d'Alger, avec un nombre de rencontres élevé, ce qui nécessite que la pelouse bénéficie de périodes de repos pour maintenir son excellent état. Avec la réouverture du stade Nelson-Mandela, l'un de ces quatre clubs pourra y accueillir ses matchs, qu'il s'agisse de la Ligue 1 ou des compétitions africaines, en attendant l'ouverture du stade Ali-La Pointe de Douira, qui sera le domicile du Mouloudia d'Alger. Cela permettra au stade olympique de ne recevoir qu'un match par semaine au minimum.

Il est prévu que le stade 5-Juillet soit réaménagé dans les prochains jours, que la gestion du stade Ali-La Pointe de Douira soit confiée au Mouloudia d'Alger et que le stade Nelson-Mandela de Baraki soit rouvert. Cela offrira une certaine flexibilité aux quatre clubs pour choisir le stade où ils accueilleront leurs matchs. Les trois clubs, l'USM Alger, le Chabab de Belouizdad et le Club Paradou choisiront l'un des deux stades pour recevoir leurs adversaires, sachant que le stade de Douira appartient au Mouloudia d'Alger, et que ce dernier y reprendra ses matchs dès le début de la phase retour, si l'infrastructure est livrée dans les délais.

MERCATO

L'Olympique de Marseille recrute Ismaël Bennacer en prêt

Le club français de l'Olympique de Marseille a officiellement annoncé, lundi, la signature de l'international algérien Ismaël Bennacer, qui rejoint le club en provenance de l'AC Milan. Les détails financiers du contrat n'ont pas été divulgués par l'Olympique de Marseille, mais il a précisé que le milieu de terrain algérien a été prêté au club du sud de la France avec une option d'achat.

Le journaliste italien réputé pour ses informations sur les transferts, Fabrizio Romano, avait indiqué sur son compte officiel sur la plateforme "X" lundi que l'accord avait été conclu pour un prêt

d'Ismaël Bennacer d'une valeur d'un million d'euros, avec une option d'achat de 12 millions d'euros (non obligatoire). De plus, des bonus de 3 millions d'euros étaient inclus dans l'accord.

Dans son communiqué, l'Olympique de Marseille a déclaré : "Le club est heureux d'annoncer la signature d'Ismaël Bennacer, en provenance de l'AC Milan. Le milieu de terrain international algérien, âgé de 27 ans, a signé un contrat de prêt avec option d'achat après avoir passé avec succès la visite médicale."

Le nouvel international algérien Amine Gouiri, récemment recruté par

l'Olympique de Marseille, a accueilli son coéquipier en sélection, Ismaël Bennacer, d'une manière particulière. Gouiri, qui a rejoint le club en fin de semaine dernière en provenance du Stade Rennais, a exprimé son enthousiasme sur ses réseaux sociaux en publiant une photo avec Bennacer, tous deux vêtus du maillot marseillais, avec une bannière affichant "Bienvenue mon frère".

Il est à noter que Gouiri a signé un contrat avec Marseille jusqu'en 2029, tandis que Bennacer sera prêté jusqu'à la fin de la saison, avec une option d'achat possible pour Marseille.

LIGUE DES CHAMPIONS ASIATIQUE

Riyad Mahrez brille tandis que Youcef Atal exprime sa déception après la défaite contre Al-Ahly

L'international algérien Riyad Mahrez a signé des statistiques impressionnantes lors du match de Ligue des champions asiatique entre son club, Al-Ahly saoudien, et Al-Sadd qatari, qui s'est joué lundi au stade Jassim bin Hamad. Cette rencontre s'est soldée par une victoire de l'Al-Ahly (3-1), et Mahrez a été un acteur clé, contribuant à 10 buts (4 buts et 6 passes décisives). Les médias saoudiens ont révélé que Mahrez a été le joueur le plus impliqué dans les buts, se couronnant ainsi "Roi du tournoi" en

devenant le joueur ayant le plus contribué aux buts dans l'histoire d'Al-Ahly lors d'une seule édition de la compétition asiatique. Lors de cette rencontre, Mahrez a marqué un but et délivré une passe décisive à la star brésilienne Roberto Firmino. De l'autre côté, l'international algérien Youcef Atal, qui évolue avec Al-Sadd, a exprimé sa déception après la lourde défaite contre Al-Ahly. Dans une déclaration à la chaîne qatarie *beIN Sports*, Atal a expliqué que son équipe avait bien commencé en inscrivant

un but, mais qu'elle avait ensuite perdu sa concentration et commis des erreurs qui ont été exploitées par l'adversaire. L'ex-joueur de l'OGC Nice a souligné la difficulté des matchs en Ligue des champions asiatique et a ajouté : "Nous ferons tout notre possible pour donner le meilleur de nous-mêmes et éviter de répéter les erreurs qui nous ont coûté plusieurs buts." Atal a conclu en affirmant qu'Al-Sadd devrait fournir plus d'efforts lors des prochains matchs pour améliorer ses performances

LIGUE 1 MOBILIS Le CRB bat le MCO (2-1) et se hisse à la 2^e place

Le CR Belouizdad, vainqueur lundi en déplacement face au MC Oran 2-1 (mi-temps : 1-0) MC Oran, au stade Miloud-Hadefi d'Oran à huis clos, a terminé la phase aller en position de dauphin, à l'occasion de la mise à jour de la 14e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football.

Le Chabab a réussi à trouver la faille par Mahious (31e). L'arbitre Youcef Gamouh, a dû consulter la VAR (assistance vidéo à l'arbitrage, NDLR) pour confirmer si la balle a bel et bien franchi la ligne de la cage gardée par Rahmani.

Après la pause, le Chabab a accentué sa domination, en marquant le but du break grâce à une tête de Mahious (46e), qui signe son premier doublé sous les couleurs du CRB.

Le MCO a réduit le score par Aribi (80e). La formation oranaise a terminé la partie en infériorité après l'expulsion de l'attaquant Motrani (75e).

Le club algérois se rachète ainsi de fort belle manière, quatre jours après la défaite concédée à la maison face au CS Constantine (0-2). De son côté, le MCO, vaincu jusque-là à domicile, concède sa première défaite "at-home" depuis le début de la saison.

A l'issue de ce résultat, le CRB prend la position de dauphin avec 26 points, et revient à deux unités du leader et détenteur du titre honorifique de champion d'hiver le MC Alger (1er, 28 pts). Le MCO stagne à la 10e place, en compagnie de l'Olympique Akbou, avec 18 points chacun.

Dimanche, le MCA est allé tenir en échec l'ES Mostaganem (1-1), au stade Mohamed-Bensaïd, pour la mise à jour de la 13e journée. Privé de plusieurs cadres, le Doyen a ouvert le score sur une tête du capitaine Abdellaoui (9e), avant de concéder l'égalisation en seconde période par Benammar, profitant d'une sortie hasardeuse du gardien de but Ramdane (49e).

L'Olympique Akbou et l'USM Alger se sont séparés, quant à eux, sur un score vierge (0-0), en match disputé samedi au stade de l'Unité Maghrébine de Béjaïa (12e journée).

Le dernier match de la mise à jour du calendrier de la phase aller se jouera le aujourd'hui entre l'USM Alger et l'USM Khenchela, au stade Nelson-Mandela de Baraki (17h00 à huis clos).



CANAP 98



21h25

TMC

Avec son ton singulier et décalé, Etienne Carbonnier revient en images sur les événements marquants de l'année 1998. Ce millésime fait notamment la part belle à la victoire de l'équipe de France lors de la Coupe du monde de football disputée dans l'Hexagone.

Ce succès des Bleus a été célébré avec ferveur par le peuple tricolore et aussi par le président de la république de l'époque, Jacques Chirac. En 1998, Johnny Halliday a allumé le feu pour la première fois de son immense carrière au Stade de France.

AIME-MOI SI TU PEUX



21h09

CANAL+

Après s'être produit à Roland-Garros, et une tournée de deux ans dans les Zéniths de l'Hexagone, Fary étrenne son spectacle "Aime-moi si tu peux" à Montréal, au Canada, sur la scène de la salle polyvalente Place Bell devant 6 000 personnes. Dans ce one man show, l'humoriste utilise toute sa façon de pour décliner tous les petits travers du couple. Depuis les premiers moments romantiques jusqu'à la monotonie du quotidien, il analyse à mots choisis l'évolution dans le mariage et le concubinage. Pour cela, Fary n'hésite pas à faire part au public de son expérience personnelle pour évoquer avec le sourire la difficulté...

BÉNIE SOIT SIXTINE



21h10

.2

Quand la jeune Sixtine fait la connaissance de l'enthousiaste Pierre-Louis, au mariage de sa meilleure amie, son cœur chavire. Mais bientôt, la jeune fille va découvrir un univers qui lui était inconnu. En effet, sous des dehors d'amoureux modèle, son futur époux dissimule des idées radicales : sa famille de catholiques intégristes est membre d'une Confrérie extrémiste, et lui-même a intégré avec ferveur une milice fascisante. Bientôt enceinte, Sixtine va peu à peu sombrer dans le mécanisme infernal de l'emprise, dont elle devra se défaire seule.

ENQUÊTES CRIMINELLES



21h10

W9

Le 21 mai 2018, Alain et Marie-Christine Marmignon voient leur vie bouleversée lorsque leur petite-fille de 2 ans et demi est assassinée à leur domicile. Un instant d'inattention des deux retraités, famille d'accueil dans les Hauts-de-France, a été fatal à la petite Léa. Le coupable est rapidement identifié, il s'agit de Fabien, 14 ans, qu'ils avaient recueillis 3 ans plus tôt. Cette tragédie, inattendue en apparence, était pourtant bien évitable. Alain, Marie-Christine, les parents de la victime ainsi que le père du meurtrier témoignent.

LA SELECTION DE MIDI LIBRE

UN AUTRE MONDE



21h00

arte

Au cours d'une médiation avec leurs avocats respectifs Philippe et Anne Lemesle tentent de trouver une solution à leur désaccord financier qui subsiste dans le cadre de leur divorce. Tandis que Philippe se sent pris à la gorge par les demandes de la partie adverse, Anne explique qu'elle a dû beaucoup sacrifier, personnellement et professionnellement, depuis des années.

Et plus précisément depuis que Philippe a accepté de nouvelles responsabilités dans sa société, rachetée par un grand groupe, qui le force régulièrement à obtenir plus de rendement de ses équipes.

LA GRANDE LIBRAIRIE



21h05

.5

Donner l'envie et le plaisir de lire, telle est l'ambition du journaliste. Cette émission, qu'il anime depuis 2022, est la plus prescriptrice de livres.

Portraits, tête-à-tête, carte blanche donnée à un libraire qui présente ses derniers coups de cœur...

Augustin Trapenard passe en revue l'actualité littéraire en compagnie de ses invités.

En public et en direct, il reçoit plusieurs auteurs, français ou étrangers, venus parler de leurs œuvres.

Dès le lendemain, l'émission est désormais disponible en podcast sur cinq plateformes.

LA LÉGENDE DE ZORRO



21h10

6ter

Joaquin, le fils de Don Alejandro de la Vega - alias Zorro - et de son épouse Elena, a aujourd'hui 10 ans et ignore tout de l'identité secrète de son père.

Elena voudrait qu' Alejandro range définitivement son masque pour se consacrer enfin à sa famille.

Son époux considère quant à lui qu'il est encore trop tôt pour prendre sa retraite de justicier. Elena se sent trahie et demande le divorce.

Une nouvelle aventure riche en humour, cascades et combats mais plus formatée que la précédente.

CASTLE
CASTLE, DÉTECTIVE PRIVÉ

21h05

Chérie 25

Alors qu'il a été viré de son poste au commissariat de Gates il y a trois mois, Castle a trouvé un moyen de s'immiscer dans une nouvelle enquête. Ses anciens collègues sont surpris de le voir se présenter sur la scène du meurtre d'une jeune femme en tant que détective privé. Il affirme avoir fait une formation en ligne pour devenir détective privé, ce que Beckett ignorait. La victime est Shayna Baker, une employée d'une école maternelle très prestigieuse, tuée par arme à feu au milieu de la nuit... Cet épisode mouvementé offre une intrigue réussie où les deux héros jouent au chat et à la souris...

Web : www.lemidi-dz.com

MIDI

Quotidien national d'information Libre

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Standard : 028.13.30.56
Rédaction : Tél-Fax : 028.13.30.56
Publicité : Tél-Fax : 028.13.30.56
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EUURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	06:19
Dohr	13:02
Asr	15:56
Maghreb	18:21
Icha	19:41

MAROC :

LE MAKHZEN CONTINUE D'INONDER L'EUROPE DE DROGUE ET DE HASCHICH

Le makhzen, champion du monde de trafic de drogue, continue d'inonder l'Europe de haschich par des réseaux criminels et des camions de marchandises qui facilitent le transfert de ces poisons vers plusieurs pays.

La Police Nationale espagnole, lors d'une nouvelle opération dans le cadre du Plan Spécial de Sécurité contre le trafic de drogues dans le Campo de Gibraltar, a intercepté dans le port d'Algeciras (Cadix) un camion de marchandises en provenance du Maroc avec une cache contenant 284 kilos de haschisch dissimulés dans sa structure.

Outre la saisie de cette drogue, le conducteur du véhicule a été arrêté et d'autres arrestations ne sont pas exclues dans le cadre de cette opération, comme l'indique la police nationale dans une note.

L'opération a débuté grâce à la coordination internationale entre les différents services de police, qui ont alerté sur l'arrivée possible d'un camion de marchandises en provenance du Maroc avec une cargaison suspecte.

Une fois localisé à la frontière portuaire, les agents de la police nationale, en collaboration avec l'unité canine de guidage, ont procédé à une inspection minutieuse du véhicule. Les chiens spécialisés dans la détection de drogues ont indiqué la présence possible d'une substance stupéfiante dans le camion, ce qui a donné lieu à une inspection technique détaillée. C'est alors qu'un compartiment parfaitement étanche dissimulé dans la paroi de la remorque a été découvert.

La structure était dotée d'une double



armature et d'une chambre à air, conçues pour rendre difficile la détection des drogues. Après avoir ouvert le compartiment, les agents ont trouvé de nombreux paquets de haschisch répartis à l'intérieur de la structure du camion, pour un poids brut total d'environ 284 kilogrammes.

A l'issue de l'opération, le conducteur du véhicule a été immédiatement arrêté et mis à la disposition des autorités judiciaires. L'affaire a déjà été transmise au ministère public et au tribunal d'instruction numéro un de la ville d'Algésiras, où

l'enquête se poursuit. Les autorités n'excluent pas d'autres arrestations dans le cadre de cette opération. La police a indiqué que cette saisie est la dernière d'une série d'opérations menées dans le Campo de Gibraltar, une zone «clé» sur les routes du trafic de drogue entre l'Afrique du Nord et l'Europe. Ainsi, les forces et corps de sécurité de l'Etat continuent de renforcer leurs efforts pour lutter contre les réseaux criminels qui utilisent des méthodes sophistiquées pour échapper au contrôle des autorités.

FOOTBALL :

AHMED KHARCHI ÉLU À LA TÊTE DE LA LNFA

Ahmed Kharchi, seul candidat, a été élu président de la Ligue nationale de football amateur (LNFA) pour le mandat olympique (2024-2028), lors de l'assemblée générale électorale, qui s'est déroulée, hier à l'hôtel New Dey (Alger).

M. Kharchi a obtenu 32 voix sur les 32 qui ont été prononcées lors de cette AGE de la LNFA. Le nouveau président de la LNFA succède à Ali Malek qui a dirigé cette instance depuis sa création en 2011. Agé de 47 ans, Kharchi occupait le poste de président de la Ligue de wilaya de football de Laghouat avant son élection en septembre 2023 comme membre du bureau fédéral de la FAF sur la liste de Walid Saadi. Deux mois après il a été désigné comme président par intérim de la LNFA.

L'assemblée générale de la LNFA a également élu les quatre membres du bureau exécutif de l'instance qui accompagneront le président durant son mandat olympique, le cinquième étant un membre supplémentaire.

«Je vous remercie tous pour la confiance que vous m'avez accordée en m'élisant à la présidence de la LNFA, ce qui me motivera à déployer davantage d'efforts au service du football algérien», a déclaré M. Kharchi après avoir reçu la confiance des membres de l'instance.

«Je vous assure que je m'emploierai, avec

les membres du bureau exécutif, à travailler avec toutes les parties prenantes pour donner le meilleur à travers une bonne et rationnelle gestion du championnat et à écouter et communiquer les différentes préoccupations des équipes aux autorités compétentes afin de contribuer à trouver des solutions pour les équipes de la Ligue 2», a-t-il affirmé.

«Nous veillerons à la bonne organisation du championnat de Ligue 2 en coordination avec les pouvoirs publics. Nous allons travailler ensemble pour servir le football et le porter haut», a souligné le nouveau président de la LNFA.

Quant à la question de l'arbitrage, Kharchi a estimé que «cela se passe bien et les erreurs d'arbitrage restent une partie intégrante du jeu».

Pour rappel, la présidence de la LNFA était assurée par un comité provisoire dirigé par Ahmed Kharchi, depuis le 10 novembre 2023, suite à la décision du bureau fédéral de la FAF de suspendre l'organe de direction de la LNFA, présidé par Ali Malek pour «violation des lois et règlements en vigueur».

Les membres de l'Assemblée générale de la LNFA, tenue en session ordinaire, avaient adopté mardi dernier à l'unanimité, les bilans moral et financier de 2024, le budget prévisionnel 2025, ainsi que la commission électorale.

CULTURE :

Présentation à Alger des meilleurs projets cinématographiques

Les meilleurs projets et concepts cinématographiques des jeunes de différentes wilayas d'Algérie dans le domaine de la créativité et de l'investissement, ont été présentés, hier lundi à Alger, en présence du ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballelou, à l'issue des activités du «Salon national de l'investissement violet pour l'industrie et l'entrepreneuriat cinématographique».

Coordonnés par l'organisation «Rencontre Jeunesse Algérie» sous le slogan, «Le cinéma entre préservation du patrimoine et diversité économique», les travaux du Salon National de l'Investissement violet pour l'industrie et l'entrepreneuriat cinématographique, ont été tenus les 2 et 3 février au Palais de la Culture, Moufdi-Zakaria.

Organisés sous le haut patronage du ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou, en collaboration avec le ministre de la Jeunesse chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui et du président de l'Observatoire national de la société civile, Nouredine Benbraham, ce salon s'est également déroulé en présence de hauts fonctionnaires d'Etat, responsables d'institutions et d'organismes officiels. Les travaux de ce salon visent à présenter les meilleurs projets et concepts cinématographiques sélectionnés lors des forums nationaux et régionaux organisés en 2024 dans le cadre du projet national «Maison de l'investissement violet pour l'industrie et l'entrepreneuriat cinématographique», lancé pour le développement de la contribution des Startups dans le secteur du 7e Art. Le ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballelou, a estimé que le cinéma constitue aujourd'hui «une option économique exceptionnelle» pour son département, en application des recommandations du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, initiateur de cet intérêt officiel porté à l'égard de l'industrie cinématographique. Dans le même élan, M. Ballalou est revenu sur les assises de cinéma nationales récemment organisées sous le parrainage personnel du Président de la République, affirmant qu'«il existe une grande volonté d'accroître les investissements dans le cinéma, de développer les infrastructures et de produire des films qui reflètent les aspirations du Public». Selon le ministre, le lancement du projet de la «Maison de l'investissement violet pour l'industrie et l'entrepreneuriat cinématographique» par l'organisation «Rencontres Jeunesse Algérie», est un «indicateur de conscience», d'où la nécessité de semer un noyau pour la création d'une «industrie cinématographique forte, réelle et compétitive dans notre pays».

Il a également salué l'initiative de cette organisation de jeunes en affirmant que leur action est un «modèle original et créatif de communication positive entre diverses activités communautaires et organismes officiels». De son côté, le président de l'Observatoire national de la société civile, Nouredine Benbraham, a déclaré que «la direction est claire et la volonté politique existe en ce qui concerne l'intérêt pour le secteur du cinéma et à travers lui la création d'images et de contenus qui défendent la personnalité algérienne et identité nationale».

ACCIDENTS DE LA ROUTE:

27 morts et 1 293 blessés en une semaine

Vingt-sept (27) personnes sont décédées et 1293 autres ont été blessées dans 1104 accidents de la circulation survenus durant la période du 26 janvier au 1 février à travers le pays, indique mardi un bilan hebdomadaire de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bouira avec 2 morts et 37 blessés, suite à 34 accidents, précise la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 622 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (83 incendies), Blida (42) et Oran (24).

Durant la même période, les éléments de la Protection civile ont procédé au sauvetage de 665 personnes en situation de danger et exécuté 5310 opérations d'assistance diverses, ajoute la même source..